



ANNEXE

VINGT ANNÉES D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION ¹

Histoire de l'éducation a eu vingt ans en décembre 1998 ². Cet anniversaire donne l'occasion de dresser un double bilan : celui d'une politique éditoriale, qu'une revue se doit d'explicitier pour ses lecteurs ; celui d'une discipline, dont elle est, jusqu'à un certain point, le reflet. Qu'un tel bilan soit double est, par soi-même, révélateur de l'équilibre dans lequel fonctionne la revue : entre une logique de l'offre, où priment les critères de distinction de l'histoire savante – les thèmes et les approches les plus porteurs sur le front de

(1) Ce texte est paru dans *Histoire de l'éducation*, n° 85, janvier 2000, pp. 73-87.

(2) Le premier numéro de la revue a été anormalement daté de décembre 1978, pour des raisons administratives. Des dates de parution plus classiques ont été adoptées en 1984.

Le bilan qui suit peut être contextualisé en confrontant *Histoire de l'éducation* avec les deux familles auxquelles elle appartient : les revues d'histoire et les revues d'éducation. Cf. les études de Marie-Madeleine Compère : *L'histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*, Paris et Berne, INRP et P. Lang, 1995, 300 p. (chapitre 3, notamment) ; Nicolas Roussellier : « Les revues d'histoire » in : F. Bédarida : *L'Histoire et le métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, pp. 127-146 et Jacky Beillerot (Dir.) : *Les périodiques d'éducation. Éléments pour un état des lieux de la diffusion de la recherche*. Rapport du Comité national de coordination de la recherche en éducation, Paris, INRP, avril 1999, 143 p. Cf. aussi l'analyse d'un homologue espagnol, par Leoncio Vega Gil : « La revue *Historia de la educación* (1982-1997) », *Histoire de l'éducation*, mai 1998, pp. 248-257. Il serait également intéressant de la confronter à une troisième famille, celle des périodiques édités par les Services historiques existant en France, recensés dans : *Club des Comités d'histoire : Guide des Comités d'histoire et des Services historiques*. Paris, Service d'Information du Gouvernement, 1999, 117 p. ; ils éditent, au total, plus d'une vingtaine de bulletins, cahiers et revues.



la recherche universitaire – et une logique de la demande, plus proche du registre où s’inscrivent les curiosités intellectuelles ou culturelles liées aux pratiques sociales à l’œuvre dans le champ de l’éducation et de l’enseignement. Cet écart n’est sans doute pas propre à l’histoire de l’éducation, mais s’y observe peut-être avec une force particulière, en raison de l’étroitesse des liens que cette discipline entretient spécifiquement, depuis son origine, avec l’institution enseignante, et des ruptures qu’elle a connues lorsqu’elle s’est intégrée, tardivement, dans une recherche universitaire d’ailleurs plurielle.

1. LA POLITIQUE ÉDITORIALE

Celle-ci a été annoncée dans deux textes, parus dans le premier numéro, daté de décembre 1978, et dans le n° 22 de mai 1984. L’ambition initiale était limitée : moins qu’une revue, il s’agissait d’éditer un bulletin, émanation d’un laboratoire de service, et s’attachant essentiellement à fournir des informations pratiques aux chercheurs travaillant dans ce domaine : bibliographies courantes, brefs comptes rendus signalétiques, informations sur les lieux de recherches, articles méthodologiques, synthèses et bilans. La publication d’articles de type monographique était, en principe, considérée comme secondaire, pour la raison qu’il ne manquait pas, en France voire à l’étranger, de revues déjà susceptibles d’accueillir des articles traitant de l’histoire de l’éducation française. De fait, la bibliographie courante, qui constitue un numéro double annuel de la revue, repose pour partie sur le dépouillement de quelque 250 périodiques, qui témoignent de la diversité des revues susceptibles d’accueillir des articles d’histoire de l’éducation : 26 d’entre elles sont spécialisées en histoire de l’éducation (10,4 %), 88 sont des revues d’histoire générale (35,2 %), 49 des revues de sciences sociales diverses (19,6 %), 48 des revues d’éducation (associatives ou corporatives, de pédagogie ou de sciences de l’éducation) (19,2 %), 41 des revues diverses, notamment de culture générale (16,4 %) ¹. Une étude, un peu plus ancienne, précisait la provenance exacte des articles d’histoire de l’éducation effectivement publiés. Sur un total de 414 articles français publiés en 1980, 37 % l’avaient été dans des revues d’histoire, générales ou spécialisées, 18 % dans des revues d’éducation, 23 % dans des revues de sciences sociales, 21 % dans des revues diverses ; les articles publiés dans des revues étrangères, décomptées à part, représentaient en-

(1) Isabelle Havelange : *Bibliographie d’histoire de l’éducation : Plan de classement et liste des revues dépouillées*. Supplément à *Histoire de l’éducation* n° 59-60, septembre 1993, Paris, INRP, 45 p. Le plan de classement a connu peu d’évolutions depuis sa conception par Willem Frijhoff, en 1977. En revanche, la liste des revues s’est sensiblement étoffée.

viron 20 % du total des françaises, et étaient plutôt constituées de revues d'histoire et de sciences sociales¹.

De cet objectif initial, plusieurs éléments ont perduré jusqu'à aujourd'hui. Le principal est la place tenue par la bibliographie courante, qui constitue un numéro double annuel et représente près de la moitié de la pagination de la revue. Un autre est l'importance des comptes rendus : 816 ouvrages ont été recensés en vingt ans, et près de 1000 en comptant les bulletins bibliographiques. Enfin, se maintient le souci de publier des articles de synthèse et de méthode consacrés à un thème, à un pays ou à une période, malgré la difficulté de trouver des auteurs de qualité pour ce genre difficile.

En regard, des évolutions sensibles se sont fait jour. La principale a vu l'augmentation de la part des articles monographiques (voir tableau I). Alors qu'ils ne représentaient que 3 % des articles parus en 1978-83, le chiffre a monté à 39 % en 1984-88, 55 % en 1989-93 et 52 % en 1994-98. Cette évolution a été partiellement subie : les historiens ne produisent spontanément que peu ou pas d'articles de synthèse et sont réticents à répondre à des sollicitations portant sur un genre relativement peu valorisé, selon les critères académiques courants. La revue s'est donc trouvée rapidement manquer de matière, alors même que l'offre d'articles monographiques qu'elle recevait était surabondante. Mais l'évolution a aussi été volontaire : la revue a retenu la formule des numéros thématiques pour concilier la publication de résultats de recherche et des objectifs s'exprimant en termes de méthodes ou de programmes, qui apparaissent explicitement dans les contributions à ces numéros. Inauguré par des groupements thématiques non affichés (le n° 30, de mai 1986, sur l'image en éducation, le n° 38, de mai 1988, sur la constitution des disciplines scolaires, le n° 41, de janvier 1989, sur l'histoire des enseignements scientifiques), la formule a été systématisée en mai 1989, avec le premier des numéros spéciaux sous jaquette-couleurs désormais annuels, consacré à l'éducation pendant la Révolution française.

(1) Pierre Caspard : « Histoire et historiens de l'éducation en France ». *Les dossiers de l'éducation* (Toulouse), n° 14-15, 1988, pp. 9-29.

Tableau I : TYPOLOGIE DES ARTICLES PUBLIÉS

	1978-1983		1984-1988		1989-1993		1994-1998		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Présentation de sources, de bibliographies, de lieux de recherche	10	32	3	7	2	5	2	4	17	10,2
Bulletins critiques, bilans historiographiques	10	32	15	37	6	14	7	13	38	22,9
Articles-programmes, synthèses thématiques	10	32	7	17	11	26	16	31	44	26,5
Études monographiques	1	4	16	39	23	55	27	52	67	40,4
	31		41		42		52		166	100

Cette évolution a justifié la constitution d'un comité éditorial. Jusqu'en 1986, la revue n'a fonctionné que sous la responsabilité du responsable du Service d'histoire de l'éducation, assisté d'un secrétaire de rédaction. À partir de janvier 1987, la politique éditoriale et les choix de publication ont été assurés par un comité d'abord composé de Serge Chassagne, Willem Frijhoff, Dominique Julia, Jean-Noël Luc, Françoise Mayeur et Jacques Verger, auxquels se sont joints, en janvier 1990, Christophe Charle et Étienne François, puis, en janvier 1992, Bruno Belhoste.

Le rôle de ce comité est, classiquement, de définir et de discuter l'orientation générale de la revue. Il fonctionne également comme comité de lecture : la majorité des propositions d'articles reçus lui sont soumises, le recours à des experts extérieurs étant rarement pratiqué¹. La moyenne annuelle des propositions d'articles reçus tourne autour de la quinzaine. Mais le nombre moyen d'articles acceptés n'est que de 1,3 (cf. tableau II). C'est dire que le taux de refus est de l'ordre de 90 %. Les raisons en sont, le plus souvent, un écart trop grand avec la ligne de la revue : articles trop monographiques, descriptifs, ou

(1) En général, chaque article reçoit deux avis, parfois trois. Les articles ne sont pas anonymés. En revanche, le nom des experts n'est pas indiqué aux auteurs, leur avis faisant l'objet d'une synthèse par le rédacteur en chef de la revue. La Rédaction de la revue a décidé, à compter de l'an 2000, de recourir systématiquement à des experts extérieurs.

manquant d'une base documentaire originale. L'absence de véritable culture historique ou la qualité de l'écriture peuvent également être en cause. L'expérience montre, en tous cas, que beaucoup des articles refusés par la revue trouvent ultérieurement à se publier ailleurs dans un support éditorial plus adapté ¹.

Tableau II : ORIGINE DES ARTICLES PUBLIÉS

	1978-83	1984-88	1989-93	1994-98	Moyenne	N
Articles commandés	52 %	44 %	62 %	73 %	59 %	98
Articles émanant du SHE	32 %	37 %	28 %	10 %	25 %	42
Articles spontanés	16 %	19 %	10 %	17 %	16 %	26
	100	100	100	100	100	166

Au total, sur l'ensemble de la période, 84 % des articles ont résulté de commandes, soit pour des articles isolés (avant 1988 surtout) soit, de plus en plus, dans la perspective des numéros spéciaux annuels. Le rôle du comité éditorial a donc consisté, ici, à pressentir des auteurs, d'autant que les membres du comité ont eux-mêmes dirigé la majorité des numéros spéciaux thématiques, soit 7 sur les 11 publiés à ce jour, les autres étant dirigés par des chercheurs du Service d'histoire de l'éducation (3) et un universitaire extérieur au comité. La part des articles commandés aux chercheurs du Service d'histoire de l'éducation est, de son côté, en diminution constante : plus du tiers les premières années, 10 % aujourd'hui, ce qui traduit l'autonomie relative qu'a prise la revue par rapport à l'activité ordinaire du Service d'histoire de l'éducation.

Sur l'ensemble de la période, il est intéressant de caractériser les auteurs d'articles publiés, en fonction de leur discipline d'origine et de leurs institutions d'appartenance. Sur 179 auteurs (pour 166 articles), un peu plus du quart (26 %) appartiennent au Service d'histoire de l'éducation ou au Musée national de l'éducation, cette proportion, particulièrement forte les premières années, s'expliquant par la coïncidence entre les missions ou les objectifs de ces deux services et ceux de la revue elle-même. 17 % des auteurs sont étrangers : presque tous sont universitaires, le plus souvent historiens, mais leur appartenance disciplinaire n'est pas toujours clairement identifiable, ou ne corres-

(1) D'autant que semble se répandre la pratique qui voit des auteurs proposer des articles simultanément à plusieurs revues, sans signaler cette simultanéité.

pond pas aux classifications françaises en la matière. Restent 94 auteurs français, parmi lesquels les historiens universitaires sont majoritaires (60 %), mais laissent une place très significative aux représentants d'autres disciplines : au premier chef, les universitaires travaillant sur l'histoire de leur propre discipline, littéraire dans 11 cas, scientifique dans 10 cas soit, au total, 22 % des auteurs. On compte aussi 6 auteurs appartenant aux sciences de l'éducation, 4 sociologues, 3 archivistes, 3 enseignants en lycée ou collège et 2 étudiants. Au total, le vivier des auteurs est franchement historien, mais sans exclusive, ce qui respecte jusqu'à un certain point la diversité même de la recherche française et étrangère en histoire de l'éducation.

2. LES THÈMES

En vingt ans, la revue a publié 166 articles. Leur analyse thématique révèle quelques grandes lignes de force. Ainsi, une place notable est consacrée aux aspects généraux de la discipline : bilans historiographiques par pays ou par périodes, articles-programmes, présentation de lieux ou d'outils de recherche, représentent 21 % des articles publiés ¹. Les autres portent sur un thème : 33 % des articles concernent l'histoire des disciplines scolaires, envisagées au carrefour de l'histoire sociale et de celle des sciences, de la culture et de la pédagogie ; les principales disciplines scolaires ou contenus d'enseignement concernés ont été le français et la littérature française (17 articles), les mathématiques et la physique (9), le latin (7), la lecture (5), l'histoire et l'éducation physique (4) ; outil et véhicule privilégié de l'enseignement des disciplines, le manuel scolaire s'est vu consacrer, de son côté, 18 articles. Le troisième grand domaine couvert est celui de l'histoire institutionnelle de l'enseignement, à laquelle 30 % des articles sont consacrés, soit sous l'angle des politiques et de l'administration scolaires, du niveau national au niveau local, soit en traitant plus particulièrement de l'un des niveaux du système éducatif : élémentaire (19 articles), secondaire (5), technique (8) et supérieur (17).

En regard, les autres domaines de l'histoire de l'éducation – abordés par 16 % seulement des articles – apparaissent comme relativement délaissés, ce qui résulte largement d'un choix éditorial : l'histoire des populations étudian-

(1) Certains articles ayant fait l'objet d'une indexation multiple, le nombre d'items total est de 232, pour 166 articles. C'est par rapport au nombre d'items que sont calculés les pourcentages. Dans le courant de l'année 2000, une table générale des articles et comptes rendus publiés par la revue depuis sa création sera consultable sur Internet, sur le site du Service d'histoire de l'éducation actuellement en cours d'élaboration ; une recherche et des analyses plus fines par auteurs, par thèmes ou par mots-clés y sera possible.

tes et enseignantes (17 articles) est assez correctement couverte, par ailleurs, par les revues d'histoire traditionnelle, tout comme l'éducation non scolaire – famille, mouvements de jeunesse – (12 articles) qui est l'un des points forts de l'histoire culturelle et sociale depuis plusieurs années. De même, l'histoire des idées et courants pédagogiques (8 articles seulement) trouve traditionnellement une large place dans des revues d'éducation, de philosophie ou de sciences de l'éducation. Au total, la politique de la revue est plutôt volontariste. Elle ne prétend pas refléter la recherche dans toute sa diversité, mais privilégie des études dont les unes sont plus particulièrement liées aux missions d'un service historique (sources et méthodologie de la disciplines...), les autres à son implantation dans un institut de recherche pédagogique (histoire des disciplines scolaires...), toutes étant fortement ancrées dans l'histoire socio-culturelle, plutôt que dans celle des idées et des doctrines.

Deux remarques complémentaires peuvent être faites. La première concerne les périodes historiques privilégiées par la revue. Sans surprise, la période contemporaine arrive très largement en tête : 1 % des articles concernent l'Antiquité, 6 % le Moyen Âge, 16 % la période moderne (avec une nette prédominance du XVIII^e siècle et de la Révolution), 59 % l'époque contemporaine, les autres s'inscrivant dans la longue durée, à cheval sur plusieurs périodes (8 %), ou n'ayant pas d'ancrage chronologique particulier (11 %). Ces chiffres ne sont pas très éloignés de ceux qui ont pu être calculés pour la production historique globale en histoire de l'éducation, par rapport à laquelle la période contemporaine est cependant sur-représentée dans la revue, au détriment de l'époque moderne ¹.

La couverture géographique de la revue mérite également d'être observée. Pour un service historique, l'histoire nationale constitue un cadre privilégié, voire même, théoriquement, exclusif : l'histoire et, plus encore, la mémoire de

(1) En 1971-85, les publications en histoire de l'enseignement recensées par la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* couvrent le Moyen Âge (11 %), la période moderne (28,5 %), la période contemporaine (57,5 %), la longue durée (3 %). Cf. Pierre Caspard, *art. cit.* Tous champs historiographiques confondus, la périodisation des publications recensées par la même source était, en 1975-1995, la suivante : Moyen Âge : 15 % ; période moderne : 36,9 % ; période contemporaine : 47,2 % (*BAHF*, 1996, pp. VIII et IX). Comparée à l'historiographie générale, l'histoire de l'éducation privilégie donc toujours assez nettement l'époque contemporaine, par rapport aux périodes antérieures, ce qui doit être imputé, moins aux caractéristiques du domaine lui-même qu'à celles de la population des chercheurs concernés.

l'éducation, sont constitutives d'un État-nation, et du système éducatif qu'il s'est donné ¹. Néanmoins, la prise en compte de l'étranger, et tout particulièrement de l'Europe, s'impose pour deux raisons au moins. La première est que la construction des systèmes éducatifs nationaux s'est toujours opérée à partir de soubassements culturels et intellectuels communs, et en visant des objectifs politiques largement analogues ². La seconde est que la construction de l'Europe et la mondialisation incitent, plus que jamais, à la connaissance des systèmes éducatifs étrangers et de leur histoire. Cette ouverture progressive sur l'étranger est visible dans l'histoire de la revue : à partir de sa création, la part des articles qui s'y consacrent est passée, de cinq en cinq ans, de 7 à 12, 17, puis 51 %, ce dernier chiffre s'expliquant notamment par la succession récente de numéros spéciaux entièrement consacrés à des pays étrangers (Allemagne, Espagne) ou abordant un thème dans un cadre plurinationnel (l'autodidaxie). Au total, près du tiers (29,6 %) des articles traitant des époques moderne et contemporaine ont été consacrés à l'étranger, l'Espagne et l'Allemagne arrivant en tête avec respectivement 12 et 9 articles, les autres se répartissant entre 11 pays : Angleterre (4), Italie (3), Suisse (2), Argentine, Brésil, Canada, Chine, Grèce, Portugal, Suède et USA (1), et des études plurinationales (8).

3. LES COMPTES RENDUS

Les comptes rendus jouent un rôle important dans la politique éditoriale de la revue. En vingt ans, elle en a publié 816, non compris les ouvrages recensés dans des bulletins critiques thématiques. La forme même qu'ont revêtue ces comptes rendus a connu une évolution sensible. Prévus au départ pour être de simples notices signalétiques, signées des seules initiales de leurs auteurs, elles se sont très rapidement étoffées pour se scinder en notes critiques, parfois fort longues, et en comptes rendus plus brefs. Par ailleurs, alors que la revue s'est obligée, pendant plusieurs années, à rendre compte de tous les ouvrages

(1) Cf. la politique des autres Services historiques, présentée dans le *Guide...*, *op. cit.* Sur le Service d'histoire de l'éducation, voir Pierre Caspard : « L'éducation, son histoire et l'État. L'exemple français ». *Annali di Storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche*, 5, 1998, pp. 101-123.

(2) Cf. Willem Frijhoff : « Sur l'utilité d'une histoire comparée des systèmes éducatifs nationaux ». *Histoire de l'éducation*, décembre 1981, pp. 29-44 ; Marie-Madeleine Compère : *L'histoire de l'éducation en Europe*, *op. cit.* ; Jean-Noël Luc : « La diffusion des modèles de préscolarisation en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle ». *Histoire de l'éducation*, mai 1999, pp. 189-206.

qu'elle recevait ¹, elle est contrainte aujourd'hui à être plus sélective, pour deux raisons. La première est la surabondance éditoriale, qui rend désormais impossible de tout recenser. La seconde est la difficulté croissante à trouver des recenseurs acceptant de consacrer du temps à parler d'ouvrages qu'ils estiment ne pas en valoir la peine, même s'ils se situent directement dans leur champ d'intérêt et de compétence ; d'ailleurs, près du cinquième d'entre eux ne retournent pas la recension correspondant aux livres qu'ils ont reçus, phénomène encore inconnu par la revue il y a une dizaine d'années. Peut-être faut-il y voir le symptôme de ce que la production éditoriale – dans ce domaine comme dans d'autres – commence à tourner un peu à vide.

Le vivier des recenseurs qu'a constitué la revue pendant vingt ans est relativement important. Il comprend, au total, 135 noms différents, mais la contribution de chacun à été fort inégale. Huit d'entre eux ont assuré, à eux seuls, près de la moitié des comptes rendus : Maurice Crubellier, dont la disponibilité et la générosité ont laissé dans la rédaction de la revue un souvenir nostalgique, vient en tête avec ses 95 comptes rendus assurés entre 1980 et 1995 ; il est suivi de Pierre Caspard (55), Marie-Madeleine Compère et Serge Chassagne (51), Willem Frijhoff (40), Dominique Julia (35), Françoise Mayeur (26) et André Chervel (23), tous membres du Service d'histoire de l'éducation et/ou du comité de rédaction de la revue. D'autres recenseurs ont notablement collaboré à la revue, en ayant signé chacun entre 10 et 20 comptes rendus : Thérèse Charmasson (19), Jean-Noël Luc (18), Martine Sonnet (17), Gérard Bodé et Bruno Belhoste (16), Mariella Colin et Jacques Verger (15), Alain Choppin (13), Pierre Meyer (12) et André Chambon (10), presque tous liés, eux aussi, au Service d'histoire de l'éducation ou à la revue ². En regard, 61 recenseurs ont rendu compte d'un seul ouvrage chacun.

L'appartenance disciplinaire des recenseurs est, très majoritairement, historique : les historiens de formation ont assuré à eux seuls 82 % des comptes rendus, le reste se répartissant principalement entre les disciplines enseignées (4 %), les sciences et la philosophie de l'éducation (5 %) et les conservateurs d'archives ou documentalistes (6 %). Institutionnellement, deux populations

(1) La revue s'efforce aussi d'obtenir les ouvrages qui lui paraissent importants, mais qui ne lui sont pas parvenus. En année moyenne, elle adresse une quinzaine de demandes aux éditeurs, en général couronnées de succès.

(2) Citons également, comme recenseurs de cinq à neuf ouvrages : Anne-Marie Chartier, Yves Gaulupeau, Jean Hébrard, Michel Ostenc, Jacques Gavaille, Isabelle Havelange, Christophe Charle, Michel Manson, Pénélope Caspard-Karydis, Alfred Wahl, Yvonne Knibielher, Geneviève Fraisse, Yannick Ripa, Claude Mouchet, Philippe Marchand, Denise Poindron et Georges Vigarello.

ont principalement été mises à contribution : les membres du comité de rédaction, qui ont assuré, à eux tous, plus du tiers des comptes rendus (34,5 %), et les chercheurs du Service d'histoire de l'éducation, qui en ont assuré près du quart (24,5 %). Notons qu'une dizaine de recenseurs seulement sont étrangers, Belges ou Hollandais pour la plupart ¹.

La masse des 816 ouvrages recensés représente sans aucun doute une proportion très significative de la production en histoire de l'éducation durant vingt années, tout au moins de la production française ². Même si elle traduit quelques priorités de la revue (sources, méthodologie, histoire des disciplines) ou quelques renoncements (histoire des idées pédagogiques), elle reflète aussi les tendances majeures de l'historiographie récente ³ ; à ce titre, l'analyse thématique des titres recensés n'est pas dénuée d'intérêt.

Le tableau III révèle quelques forces ou lacunes intéressantes à observer. Ainsi, le faible nombre des études analysant le rôle de l'éducation et de l'enseignement dans le fonctionnement de la société et de l'économie globales (rubrique I), ou de celles portant sur l'organisation et l'administration de l'enseignement (rubrique II), qui traduisent, l'une et l'autre, la très large hégémonie des approches politiques et culturelles qui a traditionnellement caractérisé, et continue à caractériser, l'historiographie de l'éducation. S'agissant des études par niveaux (rubrique III), les enseignements primaire et supérieur l'emportent sans surprise sur le secondaire et le technique, malgré les progrès récents des recherches dans ce dernier domaine. Dans l'histoire des disciplines scolaires, quatre disciplines arrivent nettement en tête : le français, l'histoire et les sciences (mathématiques et physique), mais aussi l'éducation physique, qui doit sans doute sa place à l'organisation particulière de la recherche dans ce domaine. Les études sur les élèves et les enseignants révèlent aussi quelques disparités notables, comme la forte sur-représentation des ouvrages portant sur les filles (les garçons semblant relégués dans un genre « neutre » ou

-
- (1) Notons aussi que 27 % des comptes rendus ont été assurés par des femmes, alors qu'elles ne sont que 21 % à être auteurs ou co-auteurs des ouvrages recensés (anonymes non compris) ; 24 % des auteurs d'articles parus dans la revue étant également des femmes, on peut dire qu'*Histoire de l'éducation* leur est un peu plus ouverte que ne le sont plus globalement les milieux de la recherche dans ce domaine.
- (2) Observons cependant que, par souci de déontologie, la revue s'est interdit de recenser aucun des ouvrages – une cinquantaine – produits par le Service d'histoire de l'éducation depuis vingt ans.
- (3) Deux bilans systématiques en ont été donnés par Pierre Caspard (*art. cit.*) et Martine Sonnet : « Cinq années de bibliographie d'histoire de l'éducation française, 1976-1980. Repères pour un bilan historiographique ». *Histoire de l'éducation*, mai 1985, pp. 17-38. Ce dernier bilan sera prochainement prolongé par Isabelle Havelange (article à paraître en janvier 2001).

insignifiant) ou la nette prédominance des ouvrages consacrés aux instituteurs et aux normaliens, quatre fois plus souvent étudiés, au total, que les professeurs du secondaire et du supérieur réunis. L'éducation non scolaire, enfin, qui est l'un des secteurs les plus dynamiques de la recherche historique depuis un quart de siècle, s'est vue accorder par la revue une place conforme à son importance, alors même qu'elle est un peu décalée par rapport à ses priorités éditoriales.

Tableau III : OUVRAGES RECENSÉS PAR LA REVUE : CLASSEMENT THÉMATIQUE

I – ASPECTS GÉNÉRAUX DE L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION	112
– Inventaires de sources, bibliographies, instruments de recherche . . .	37
– Historiographie, méthodologie	10
– Études générales	44
– Ouvrages collectifs sur des sujets variés	13
– Aspects sociaux de l'éducation	8
II – POLITIQUES ET INSTITUTIONS SCOLAIRES	68
– Politiques scolaires	34
– Organisation et administration de l'enseignement	7
– Éducation religieuse	14
– Laïcité	13
III – ENSEIGNEMENT : ÉTUDES PAR NIVEAUX	225
– Préélémentaire	14
– Primaire et primaire supérieur	66
– Secondaire	38
– Technique	23
– Enseignement supérieur et grandes écoles	63
– Enseignement spécial, spécialisé	21
IV – DISCIPLINES SCOLAIRES, CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	156
– Généralités	4
– Manuels scolaires	18
– Études par disciplines : alphabétisation, lecture (11), catéchisme (2), droit, économie politique (3), éducation civique, civilité (5), éducation physique, sports (17), français, grammaire, études littéraires (27), géographie (4), grec (3), histoire (21), hygiène (6), infor- matique (1), langues vivantes, littérature étrangère (3), latin (3),	

médecine (5), musique (2), sciences, mathématiques, physique (15), philosophie (1), théâtre scolaire (2), théologie (3)	134
V – ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS	144
A/ Élèves	
– Écoliers	7
– Collégiens et lycéens	3
– Étudiants	17
– Éducation des filles	34
B/ Enseignants	
– Généralités	8
– Instituteurs	34
– Normaliens, maîtres en formation	18
– Professeurs de l'enseignement secondaire	6
– Professeurs d'université	7
– Autres personnels de l'éducation	12
– Syndicalisme enseignant	9
VI – HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE	68
– Théories, courants, pratiques	35
– Grands pédagogues	33
VII – ÉDUCATION NON SCOLAIRE	135
– Enfance et famille	63
– Littérature éducative et enfantine	27
– Jeux et jouets	6
– Mouvements de jeunesse	20
– Éducation populaire, enseignement des adultes	19
TOTAL (1)	908

(1) Pour 816 titres, 92 d'entre eux ayant justifié une double indexation.

Du point de vue chronologique, 3,7 % des comptes rendus concernent l'Antiquité et le Moyen Âge, 14,7 % l'époque moderne, 58,8 % l'époque contemporaine, 14,8 % la longue durée, 8 % ne portant sur aucune période précise de l'histoire ; ces chiffres sont assez proches, d'une part, de la périodisation concernant les articles publiés par la revue elle-même, et, d'autre part, de l'ensemble de la production historique en histoire de l'éducation¹.

(1) Cf. *supra*, note 1, p. 141.

S'agissant des pays étudiés, hors périodes antique et médiévale, 220 comptes rendus ont été consacrés à des pays étrangers, soit 37,6 %, pourcentage sensiblement supérieur à celui des articles consacrés à l'étranger par la revue elle-même (29,6 %). Dans le détail des pays concernés (cf. tableau IV), on ne peut dire que la politique de la revue soit tout à fait cohérente. L'inégalité de traitement des différents pays repose, pour une part non négligeable, sur des facteurs qu'elle maîtrise mal : l'envoi des ouvrages par les éditeurs nationaux ; l'existence d'un vivier de recenseurs à la fois compétents, intéressés et disponibles. Le tableau révèle cependant quelques caractéristiques intéressantes. Il apparaît d'abord que la grande majorité des comptes rendus (72 %) sont consacrés aux cinq pays frontaliers de la France : Belgique, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne. Cette prédominance est logique, puisque ce sont eux avec lesquels les échanges, d'hommes et d'idées, ont été le plus intenses, tant dans le domaine pédagogique que dans celui de la recherche universitaire. De ce même point de vue, l'Angleterre, tout comme d'ailleurs les USA, apparaît au contraire comme anormalement sous-représentée. Deux lacunes majeures s'observent également : le reste de l'Europe (12 % des comptes rendus), qui reflète mal l'existence d'un passé éducatif en partie commun, et les pays anciennement sous domination française ; est plutôt à incriminer, ici, l'indigence même de la recherche qui en émane ou qui les concerne ¹.

(1) La place des différents pays dans les comptes rendus doit également s'apprécier en tenant compte des bulletins critiques qui ont été spécifiquement consacrés à certains d'entre eux. Ont bénéficié de tels bulletins l'Italie (2 fois) et l'Allemagne ; les Etats-Unis, l'Espagne et la Chine ont également fait l'objet d'articles donnant des bilans ou des aperçus de leur historiographie récente. La Rédaction a récemment souhaité que les pays sous-représentés dans la revue, eu égard à l'importance de leur histoire et de leur historiographie, puisse faire l'objet de tels articles, à dire vrai difficiles à obtenir.

Tableau IV : OUVRAGES RECENSÉS PAR LA REVUE : CLASSEMENT GÉOGRAPHIQUE

Allemagne	25	Madagascar	1
Algérie	3	Norvège	1
Angleterre	7	Pays-Bas	8
Belgique	15	Portugal	2
Brésil	1	Suède	1
Canada	2	Suisse	26
Côte d'Ivoire	2	Tchèque (Rép.)	6
Chine	1	USA	3
Égypte	1	TOTAL	169
Espagne	14		
Gabon	2	DOM-TOM	2
Grèce	2	Colonies françaises	2
Hongrie	2	Autres colonies	1
Italie	41	Amérique latine	4
Japon	1	Plurinational	43
		TOTAL général	221

Dans un bilan de vingt années, le lectorat qu'*Histoire de l'éducation* s'est progressivement constitué offre un élément d'appréciation majeur. L'analyse qu'en fait régulièrement la revue permet d'en caractériser l'origine. Pour un quart, les abonnés sont aujourd'hui des particuliers, en majeure partie universitaires, le reste étant des bibliothèques d'institutions¹. Parmi celles-ci, les bibliothèques universitaires et de recherche l'emportent très largement, qu'elles soient générales ou spécialisées dans des secteurs très variés des sciences sociales, humaines, voire exactes. Loin derrière, trois autres types d'institutions se détachent encore : les IUFM, les CRDP et CDDP, les archives départementales. La part de l'étranger – une quarantaine de pays comptent des abonnés² – est stabilisée, depuis quelques années, aux deux-cinquièmes du total.

(1) Des chiffres et pourcentages précis figurent dans *Histoire de l'éducation*, mai 1984, pp. 94-99, puis dans les rapports scientifiques établis par le Service d'histoire de l'éducation pour le CNRS depuis 1989. Cf. *Rapport 1989-1992*, pp. 75-77 ; *Rapport 1992-1994*, pp. 78-81 ; *Rapport 1992-1996*, pp. 91-95 ; *Rapport 1996-1998*, pp. 40-42.

(2) La représentation de l'étranger est donc beaucoup plus diversifiée parmi les abonnés que parmi les pays couverts par les articles et les recensions publiés dans la revue. La part des pays frontaliers de la France, qui reste nette, est de ce fait sensiblement moins forte (48 % des abonnés étrangers pour les cinq pays concernés, contre 72 % des recensions qui leur sont consacrées), tandis que la sous-représentation des pays anglo-saxons est un peu atténuée (11 % des abonnés). Parmi les autres pays, restent sous-représentées l'Europe centrale et orientale, Russie incluse (3 % du total des abonnés), les ex-colonies françaises (3 %), tandis que sont sur-représentés le Japon (9 %), voire le Brésil (5 %).

Globalement, enfin, après avoir atteint les 700 abonnés après cinq années d'existence, la revue a vu leur nombre chuter d'une centaine dans la quinquennie suivante, pour se stabiliser depuis dix ans à ce niveau, dans un contexte général pourtant caractérisé par une crise de la diffusion des revues de sciences sociales. Il semble donc qu'*Histoire de l'éducation* ait réussi à s'acquiescer et satisfaire un public pourtant diversifié, incluant des chercheurs de toutes disciplines, des formateurs et des responsables de centres de documentation et de ressources, générales ou spécialisées¹.

D'autres postes du bilan engagent l'avenir d'une façon plus problématique. Quelle place consacrer respectivement à la France, à l'Europe et à l'étranger ? Jusqu'à quel point la spécificité historique de la revue, clairement appréciée comme telle par les non-historiens eux-mêmes, doit-elle s'ouvrir aux chercheurs des autres sciences sociales travaillant sur le passé de l'éducation ? La revue doit-elle s'affranchir, davantage qu'elle ne l'a déjà fait, de certaines priorités du Service éditeur – l'accent mis sur l'histoire des disciplines scolaires, la place accordée à l'information bibliographique, par exemple – ? Plus profondément encore : les missions d'une revue « de service » attentive à satisfaire les besoins d'un large public d'historiens, professionnels ou occasionnels, sont-elles compatibles avec celles d'une revue « structurante », animée par un volontarisme plus fort, dans ses choix et ses exclusions ? Telles sont quelques-unes des questions qui figurent depuis toujours, mais demeurent au cœur des préoccupations de la Rédaction de la revue, et qui devraient continuer à conditionner ses évolutions futures, dans une tension entre des exigences parfois contradictoires que, pour l'instant, elle continue à assumer.

Pierre CASPARD

Avec la Rédaction de la revue

(1) La Rédaction invite abonnés et lecteurs à lui adresser leurs commentaires et propositions concernant la ligne éditoriale de la revue. Le cas échéant, un prochain numéro d'*Histoire de l'éducation* pourra s'en faire l'écho.

